

2021_CT2_398

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable, déchets et cycle de l'eau - Environnement - AVIS - Présentation du Compte Rendu d'Activité de Concession de distribution publique de gaz 2020

Le 30 septembre 2021, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente Reine Jeanne à Ventabren, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 23 septembre 2021, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : AMAR Daniel – AMIEL Michel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – BUCHAUT Romain – CHARRIN Philippe – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CONTÉ Marie-Ange – CRISTIANI Georges – DELAVET Christian – DESVIGNES Vincent – DI CARO Sylvaine – FREGEAC Olivier – GARCIN Eric – GOURNES Jean-Pascal – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HUBERT Claudie – JOISSAINS Sophie – KLEIN Philippe – LANGUILLE Vincent – MALLIÉ Richard – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud – MORBELLI Pascale – PENA Marc – PETEL Anne-Laurence – ROVARINO Isabelle – RUIZ Michel – TAULAN Francis – VENTRON Amapola – VINCENT Jean-Louis

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : BENKACI Moussa donne pouvoir à TAULAN Francis – BURLE Christian donne pouvoir à GRUVEL Jean-Christophe – CANAL Jean-Louis donne pouvoir à CRISTIANI Georges – CESARI Martine donne pouvoir à GOURNES Jean-Pascal – DAGORNE Robert donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – FERNANDEZ Stéphanie donne pouvoir à TAULAN Francis – FILIPPI Claude donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – GACHON Loïc donne pouvoir à AMAR Daniel – GERARD Jacky donne pouvoir à BARRET Guy – JOISSAINS MASINI Maryse donne pouvoir à JOISSAINS Sophie – PELLENC Roger donne pouvoir à CONTÉ Marie-Ange – POUSSARDIN Fabrice donne pouvoir à BUCHAUT Romain – SERRUS Jean-Pierre donne pouvoir à VENTRON Amapola – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à JOISSAINS Sophie

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : BIANCO Kayané – CORNO Jean-François – PAOLI Stéphane – RAMOND Bernard – SANNA Valérie – SLISSA Monique

Secrétaire de séance : LANGUILLE Vincent

Rapporteur Vincent LANGUILLE donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Environnement, cadre de vie, développement durable, déchets et cycle de l'eau
Environnement

■ Séance du 30 Septembre 2021

06_1_04

■ **Présentation du Compte Rendu d'Activité de Concession de distribution publique de gaz 2020**

Madame le Président soumet pour information au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

Transition écologique et énergétique, cycle de l'eau, mer et littoral

■ Séance du 7 Octobre 2021

25

TCM 025-07/10/21 BM

■ Présentation du Compte Rendu d'Activité de Concession de distribution publique de gaz 2020

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Au 1^{er} janvier 2018, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence a pris, au titre de ses compétences de droit commun, la compétence de Concession de la distribution publique de gaz sur l'ensemble de son territoire, conformément à l'article L. 5217-2-I-6°-h du CGCT. Ce transfert de compétence a largement reconfiguré l'organisation de la distribution de gaz sur le territoire :

- La Métropole continue d'exercer cette compétence pour les concessions de Marseille, Marignane et Ensuès depuis 2015.
- 9 communes géraient cette compétence en direct et l'ont transférée à la Métropole depuis le 1^{er} janvier 2018 (Pertuis, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Éguilles, Vitrolles, Istres, Rognes, Les Pennes-Mirabeau, Martigues, Port-de-Bouc).
- Le SMED13 gérait la compétence pour 60 communes du périmètre métropolitain et percevait, à ce titre, les redevances associées. Cette compétence est totalement transférée à la Métropole par la loi depuis le 1^{er} janvier 2018.
- Parmi ces 60 communes, il est à noter que, pour 14 communes du CT1, la compétence AOD gaz avait déjà été transférée par la loi à la Communauté urbaine MPM en 2015 (Allauch, Carnoux-en-Provence, Carry-le-Rouet, Cassis, Ceyreste, Châteauneuf-les-Martigues, Gémenos, Gignac-la-Nerthe, La Ciotat, Plan-de-Cuques, Roquefort-la-Bédoule, Saint-Victoret, Sausset-les-Pins, Septèmes-les-Vallons). Cependant, une convention entre le SMED13 et la Métropole, couvrant les années 2016 et 2017, permettait au syndicat de continuer à gérer cette compétence et à percevoir la redevance associée.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire remet chaque année à l'autorité concédante un Compte Rendu d'Activité retraçant l'exécution qualitative et financière du service.

La Métropole étant seule autorité concédante sur son territoire depuis 2018, il est proposé de réunir l'ensemble des comptes rendus d'activité des multiples concessions du territoire afin de les soumettre au Conseil de la Métropole de manière groupée pour faciliter la lecture à l'échelle du territoire métropolitain.

Les comptes rendus d'Activité des Concessions de distribution publique du gaz sur le territoire métropolitain pour 2020 ont été transmis dans les délais par le concessionnaire GRDF. Les CRAC 2020 ont fait l'objet d'une analyse par les services métropolitains dont le rapport est joint en annexe.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de l'Energie ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- La délibération N° HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- L'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;

Où il le rapport ci-dessus,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- Que les comptes rendus d'Activité de Concession de distribution publique de gaz naturel sur le périmètre métropolitain pour 2020 ont été remis dans les délais par GRDF, titulaire des traités de Concession de distribution publique de gaz naturel correspondants.

Délibère

Article unique :

Est pris acte des comptes rendus d'Activité de la Concession de distribution publique de gaz naturel pour 2020 sur le périmètre métropolitain, remis dans les délais prévus par la loi par le concessionnaire GRDF en charge de la distribution publique de gaz naturel.

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué
Commande publique,
Transition énergétique,
Aménagement, SCOT et planification

Pascal MONTECOT

ANNEXE délibération : Présentation des Comptes Rendus d'Activités de Concession de distribution publique de gaz 2020

Annexe : extraits des CRAC 2020 de la concession

-AIX MARSEILLE PROVENCE

-EGUILLES

-ENSUES LA REDONNE

-ISTRES

-MARIGNANE

-MARSEILLE

-MARTIGUES

-LES PENNES MIRABEAU

-PORT DE BOUC

-PORT SAINT-LOUIS DU RHÔNE

-ROGNES

-VITROLLES

-PERTUIS

AIX MARSEILLE PROVENCE



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



86 304

Nombre de clients



539

Nombre de premières mises en service clients



1 821 GWh

Quantités de gaz acheminées



94,2%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



552

Nombre de réclamations



96,4%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2036

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



19/12/2006

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



457,3 k€

Redevance R1



5,8 M€

Investissements réalisés
sur la concession



24,1 M€

Recettes
acheminement et hors
acheminement

Maintenance et sécurité



141,1%

Taux d'atteinte
de l'objectif de
surveillance du réseau



100%

Taux de visites
réalisées sur les postes
de détente réseau



100,6%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



102,6%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



1 236

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz



917

Nombre d'incidents

Patrimoine



1 720,41 km

Longueur totale de
canalisations



81 891

Nombre de compteurs
domestiques actifs



7,44 km

Longueur de réseau
développé

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 19/12/2006

Durée d'application : 30 ans

A fin 2020, votre contrat de concession porte sur les 60 communes suivantes :

13016 - LA BOUILLADISSE	13091 - SAINT-CANNAT
13019 - CABRIES	13092 - SAINT-CHAMAS
13020 - CADOLIVE	13098 - SAINT-MITRE-LES-REMPARTS
13021 - CARRY-LE-ROUET	13101 - SAINT-SAVOURNIN
13022 - CASSIS	13102 - SAINT-VICTORET
13023 - CEYRESTE	13103 - SALON-DE-PROVENCE
13024 - CHARLEVAL	13104 - SAUSSET-LES-PINS
13026 - CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES	13105 - SENAS
13039 - FOS-SUR-MER	13106 - SEPTEMES-LES-VALLONS
13041 - GARDANNE	13107 - SIMIANE-COLLONGUE
13042 - GEMENOS	13109 - LE THOLONET
13043 - GIGNAC-LA-NERTHE	13110 - TRET
13044 - GRANS	13112 - VELAUX
13046 - GREASQUE	13113 - VENELLES
13050 - LAMBESC	13118 - COUDOUX
13051 - LANCON-PROVENCE	13001 - AIX-EN-PROVENCE
13053 - MALLEMORT	13002 - ALLAUCH
13062 - MIMET	13003 - ALLEINS
13063 - MIRAMAS	13005 - AUBAGNE
13069 - PELISSANNE	13007 - AURIOL
13070 - LA PENNE-SUR-HUVEAUNE	13014 - BERRE-L'ETANG
13072 - PEYNIER	13015 - BOUC-BEL-AIR
13073 - PEYPIN	13028 - LA CIOTAT
13074 - PEYROLLES-EN-PROVENCE	13031 - LA DESTROUSSE
13075 - PLAN-DE-CUQUES	13035 - EYGUIERES
13081 - ROGNAC	13037 - LA FARE-LES-OLIVIER
13084 - LA ROQUE-D'ANTHERON	13040 - FUYEAU
13085 - ROQUEFORT-LA-BEDOULE	13059 - MEYRARGUES
13086 - ROQUEVAIRE	13080 - LE PUY-SAINTE-REPARADE
13087 - ROUSSET	13119 - CARNOUX-EN-PROVENCE

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, référez-vous au guide de lecture du CRAC 2020. ». Ce document est téléchargeable sur le site www.grdf.fr.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/2020/crac_2020_guide_de_lecture.pdf.

- la « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via « Ma Concession Gaz ».

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

EGUILLES



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



490

Nombre de clients



2

Nombre de premières mises en service clients



7 663 MWh

Quantités de gaz acheminées



94,2%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



3

Nombre de réclamations



94,5%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2026

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



08/10/1996

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



3 996 €

Redevance R1



43,4 k€

Investissements réalisés
sur la concession



139,6 k€

Recettes
acheminement et hors
acheminement

Maintenance et sécurité



100%

Taux d'atteinte
de l'objectif de
surveillance du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



7

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz



2

Nombre d'incidents

Patrimoine



19,42 km

Longueur totale de
canalisations



468

Nombre de compteurs
domestiques actifs



848 m

Longueur de réseau
développé

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 08/10/1996

Durée d'application : 30 ans

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC 2020. ». Ce document est disponible sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/2020/crac_2020_guide_de_lecture.pdf.
- la « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via « Ma Concession Gaz ».

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

ENSUES-LA-REDONNE (AMP)



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



94,2%

Taux de satisfaction
accueil dépannage
gaz / exploitation
maintenance (région)

Contrat



2044

Année d'échéance du
contrat



30

Durée du contrat



01/01/2015

Date d'entrée en
vigueur du contrat

Économie



15,5 k€

Valeur nette réévaluée
du patrimoine

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

Maintenance et sécurité



1

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 01/01/2015

Durée d'application : 30 ans

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC 2020. ». Ce document est disponible sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/2020/crac_2020_guide_de_lecture.pdf.
- la « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via « Ma Concession Gaz ».

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

ISTRES



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



8 445

Nombre de clients



157

Nombre de premières mises en service clients



159 GWh

Quantités de gaz acheminées



94,2%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



46

Nombre de réclamations



97,2%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2031

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



05/01/2001

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



21,2 k€

Redevance R1



329,2 k€

Investissements réalisés
sur la concession



2,2 M€

Recettes
acheminement et hors
acheminement

Maintenance et sécurité



143,5%

Taux d'atteinte
de l'objectif de
surveillance du réseau



100%

Taux de visites
réalisées sur les postes
de détente réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



100%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



101

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz



61

Nombre d'incidents

Patrimoine



118,88 km

Longueur totale de
canalisations



8 067

Nombre de compteurs
domestiques actifs



50 m

Longueur de réseau
développé

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 05/01/2001

Durée d'application : 30 ans

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC 2020. ». Ce document est disponible sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/2020/crac_2020_guide_de_lecture.pdf.
- la « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via « Ma Concession Gaz ».

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

MARIGNANE (AMP)



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



2 911

Nombre de clients



21

Nombre de premières mises en service clients



73 GWh

Quantités de gaz acheminées



94,2%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



27

Nombre de réclamations



97,8%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2028

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



06/10/1998

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



15,1 k€

Redevance R1



157,6 k€

Investissements réalisés
sur la concession



956,6 k€

Recettes
acheminement et hors
acheminement

Maintenance et sécurité



177,6%

Taux d'atteinte
de l'objectif de
surveillance du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



100%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



55

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz



41

Nombre d'incidents

Patrimoine



54,14 km

Longueur totale de
canalisations



2 769

Nombre de compteurs
domestiques actifs



195 m

Longueur de réseau
développé

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 06/10/1998

Durée d'application : 30 ans

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC 2020. ». Ce document est disponible sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/2020/crac_2020_guide_de_lecture.pdf.
- la « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via « Ma Concession Gaz ».

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

MARSEILLE (AMP)



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



188 502

Nombre de clients



391

Nombre de premières mises en service clients



2 708 GWh

Quantités de gaz acheminées



94,2%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



1 627

Nombre de réclamations



91,4%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2042

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



04/04/2012

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



407,4 k€

Redevance R1



15,7 M€

Investissements réalisés
sur la concession



41 M€

Recettes
acheminement et hors
acheminement

Maintenance et sécurité



144,1%

Taux d'atteinte
de l'objectif de
surveillance du réseau



100%

Taux de visites
réalisées sur les postes
de détente réseau



101,7%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



101,1%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



4 464

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz



3 234

Nombre d'incidents

Patrimoine



1 521,31 km

Longueur totale de
canalisations



176 749

Nombre de compteurs
domestiques actifs



1,67 km

Longueur de réseau
développé

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 04/04/2012

Durée d'application : 30 ans

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC 2020. ». Ce document est disponible sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/2020/crac_2020_guide_de_lecture.pdf.
- la « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via « Ma Concession Gaz ».

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

MARTIGUES



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



2 857

Nombre de clients



6

Nombre de premières mises en service clients



151 GWh

Quantités de gaz acheminées



94,2%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



36

Nombre de réclamations



97,6%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2045

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



01/12/2015

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



23 k€

Redevance R1



178,3 k€

Investissements réalisés
sur la concession



1,3 M€

Recettes
acheminement et hors
acheminement

Maintenance et sécurité



137%

Taux d'atteinte
de l'objectif de
surveillance du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



100%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



41

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz



33

Nombre d'incidents

Patrimoine



74,78 km

Longueur totale de
canalisations



2 647

Nombre de compteurs
domestiques actifs



51 m

Longueur de réseau
développé

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 01/12/2015

Durée d'application : 30 ans

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC 2020. ». Ce document est disponible sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/2020/crac_2020_guide_de_lecture.pdf.
- la « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via « Ma Concession Gaz ».

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

LES PENNES-MIRABEAU



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



2 720

Nombre de clients



30

Nombre de premières mises en service clients



45 GWh

Quantités de gaz acheminées



94,2%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



22

Nombre de réclamations



92,0%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2035

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



29/06/2005

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



10,6 k€

Redevance R1



61,6 k€

Investissements réalisés
sur la concession



766,9 k€

Recettes
acheminement et hors
acheminement

Maintenance et sécurité



10583,3%

Taux d'atteinte
de l'objectif de
surveillance du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



100%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



18

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz



21

Nombre d'incidents

Patrimoine



64,44 km

Longueur totale de
canalisations



2 617

Nombre de compteurs
domestiques actifs

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 29/06/2005

Durée d'application : 30 ans

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC 2020. ». Ce document est disponible sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/2020/crac_2020_guide_de_lecture.pdf.
- la « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via « Ma Concession Gaz ».

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

PORT-DE-BOUC



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



1 198

Nombre de clients



4

Nombre de premières mises en service clients



37 GWh

Quantités de gaz acheminées



94,2%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



4

Nombre de réclamations



96,5%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2045

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



01/11/2015

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



8 355 €

Redevance R1



26,7 k€

Investissements réalisés
sur la concession



445,5 k€

Recettes
acheminement et hors
acheminement

Maintenance et sécurité



138,7%

Taux d'atteinte
de l'objectif de
surveillance du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



100%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



32

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz



24

Nombre d'incidents

Patrimoine



32,37 km

Longueur totale de
canalisations



1 107

Nombre de compteurs
domestiques actifs

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 01/11/2015

Durée d'application : 30 ans

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC 2020. ». Ce document est disponible sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/2020/crac_2020_guide_de_lecture.pdf.
- la « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via « Ma Concession Gaz ».

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



1 075

Nombre de clients



5

Nombre de premières mises en service clients



19 GWh

Quantités de gaz acheminées



94,2%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



13

Nombre de réclamations



97,5%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2024

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



22/03/1994

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



91,2 k€

Investissements réalisés
sur la concession



309,2 k€

Recettes
acheminement et hors
acheminement



1,9 M€

Valeur nette réévaluée
du patrimoine

Maintenance et sécurité



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



100%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



16

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz



11

Nombre d'incidents

Patrimoine



25,93 km

Longueur totale de
canalisations



994

Nombre de compteurs
domestiques actifs



29 m

Longueur de réseau
développé

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 22/03/1994

Durée d'application : 30 ans

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC 2020. ». Ce document est disponible sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/2020/crac_2020_guide_de_lecture.pdf.
- la « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via « Ma Concession Gaz ».

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

ROGNES



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle

**70**

Nombre de clients

**2**

Nombre de premières mises en service clients

**1 536 MWh**

Quantités de gaz acheminées

**94,2%**

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)

**100,0%**

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat

**2031**

Année d'échéance du contrat

**30**

Durée du contrat

**05/12/2001**

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



2 396 €

Redevance R1



20,1 k€

Investissements réalisés
sur la concession



24,2 k€

Recettes
acheminement et hors
acheminement

Maintenance et sécurité



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



3

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz

Patrimoine



6,15 km

Longueur totale de
canalisations



69

Nombre de compteurs
domestiques actifs



50 m

Longueur de réseau
développé

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 05/12/2001

Durée d'application : 30 ans

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC 2020. ». Ce document est disponible sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/2020/crac_2020_guide_de_lecture.pdf.
- la « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via « Ma Concession Gaz ».

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

VITROLLES



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



6 965

Nombre de clients



181

Nombre de premières mises en service clients



187 GWh

Quantités de gaz acheminées



94,2%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



51

Nombre de réclamations



97,2%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2030

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



15/03/2000

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



16,6 k€

Redevance R1



324,1 k€

Investissements réalisés
sur la concession



1,9 M€

Recettes
acheminement et hors
acheminement

Maintenance et sécurité



167,5%

Taux d'atteinte
de l'objectif de
surveillance du réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



100%

Taux de visites réalisées
sur les branchements
collectifs



96

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz



83

Nombre d'incidents

Patrimoine



101,2 km

Longueur totale de
canalisations



6 636

Nombre de compteurs
domestiques actifs



265 m

Longueur de réseau
développé

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 15/03/2000

Durée d'application : 30 ans

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC 2020. ». Ce document est disponible sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/2020/crac_2020_guide_de_lecture.pdf.
- la « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via « Ma Concession Gaz ».

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

PERTUIS (AMP)



1.1 Les chiffres clefs de votre concession

Clientèle



1 009

Nombre de clients



5

Nombre de premières mises en service clients



32 GWh

Quantités de gaz acheminées



94,2%

Taux de satisfaction accueil dépannage gaz / exploitation maintenance (région)



12

Nombre de réclamations



95,5%

Taux de demandes fournisseurs traitées dans les délais

Contrat



2024

Année d'échéance du contrat



30

Durée du contrat



02/06/1994

Date d'entrée en vigueur du contrat

Économie



247 k€

Investissements réalisés
sur la concession



408,9 k€

Recettes
acheminement et hors
acheminement



3,1 M€

Valeur nette réévaluée
du patrimoine

Maintenance et sécurité



1103,4%

Taux d'atteinte
de l'objectif de
surveillance du réseau



100%

Taux de visites
réalisées sur les postes
de détente réseau



100%

Taux de visites réalisées
sur les robinets



21

Nombre
d'interventions de
sécurité gaz



14

Nombre d'incidents

Patrimoine



45,11 km

Longueur totale de
canalisations



931

Nombre de compteurs
domestiques actifs



40 m

Longueur de réseau
développé

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

1.3 Votre contrat de concession

GRDF est lié aux autorités concédantes par un contrat de concession qui précise les conditions d'exploitation du service public de la distribution de gaz et les engagements contractuels des deux parties pendant la durée du contrat.

Date d'entrée en vigueur du contrat : 02/06/1994

Durée d'application : 30 ans

Pour accéder aux informations détaillées du CRAC

Vous pouvez compléter votre lecture et votre analyse du CRAC en utilisant :

- le « Guide de lecture », lorsque vous voyez « Pour en savoir plus, veuillez vous référer au guide de lecture du CRAC 2020. ». Ce document est disponible sur le site GRDF.fr, à la rubrique Collectivités, ou à l'adresse suivante : https://docgaz.grdf.fr/2020/crac_2020_guide_de_lecture.pdf.
- la « Plateforme de Données Concession (PDC) », qui vous donne accès directement à toutes les données détaillées présentées dans le CRAC. Elle est accessible sur le site GRDF.fr via « Ma Concession Gaz ».

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20210930-2021_CT2_398-DE
Date de télétransmission : 14/10/2021
Date de réception préfecture : 14/10/2021

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable, déchets et cycle de l'eau - Environnement - AVIS - Présentation du Compte Rendu d'Activité de Concession de distribution publique de gaz 2020

Après avoir pris connaissance du rapport, le Conseil de Territoire en prend acte et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le 13 OCT. 2021